



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 10 septembre 2019  
--oOo--

**Délibération n° 2019/073**

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 10 septembre à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la Ville d'AUCHY-les-MINES s'est réuni en session ordinaire sur la convocation en date du 3 septembre 2019 et sous la présidence de Madame FONTAINE Joëlle, Maire d'AUCHY-les-MINES.

Etaient présents :

Joëlle FONTAINE, Maire –  
Jean-Michel LEGRAND, Jean-Louis COURTOIS, Karine BOUZAT, Gérald GREZ, Jacqueline BEAUCOURT, André GUILLOU, Sandrine COUPIN, Maires-Adjoints –  
Bernadette BOUKRIF, Carine LEGRAND, Isabelle PENNEL, Jean-Claude RIBU, Nicole EL MOATEMRI, Fabrice BAVIERE, Drépha Malika HAFID, Olivier BOURRIEZ, Thierry WARGNIER, Robert VISEUX, Martine QUEVA, Cédric CORDOWINUS, Aurélie DESUTTER, Damien PLOUVIEZ -

Absente excusée qui a donné procuration :

Anne-Marie CRETON à Joëlle FONTAINE –

Absents :

Abdeslam AZDOUD, Céline KRISTEK, David MAILLET, Fabienne VISEUR -

Assistaient à la réunion :

Audrey AROUS, Directrice Générale des Services -  
Martine SKALECKI Martine, Secrétaire Général -

Secrétaire de séance :

Carine LEGRAND -

-----oOo-----oOo-----oOo-----oOo-----oOo-----

**OBJET - ENQUETE PUBLIQUE –  
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION  
D'EXPLOITER UN ENTREPOT LOGISTIQUE DENOMME "BATIMENTS  
DOUVRIN DC3" PAR LA SOCIETE PROLOGIS FRANCE LXXVIII EURL A  
DOUVRIN –  
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL -**

Madame le Maire informe l'assemblée que, par un arrêté en date du 9 juillet 2019, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête environnementale unique sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique dénommé « Bâtiments DOUVRIN DC3 » présentées par la Société PROLOGIS France LXXVIII EURL à DOUVRIN.

A cet effet, elle précise que, conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté précité, le Conseil Municipal de la Ville d'AUCHY-les-MINES doit émettre un avis sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :**

☞ Votants : 23 dont 1 procuration  
☞ Pour : 22 dont 1 procuration  
☞ Contre : 1 (Bernadette BOUKRIF)

- **EMET un avis FAVORABLE** sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique dénommé « Bâtiments DOUVRIN DC3 » présentées par la Société PROLOGIS France LXXVIII EURL à DOUVRIN qui fait l'objet arrêté préfectoral du 9 juillet 2019 d'une enquête environnementale unique du 19 août au 20 septembre 2019 inclus,

- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

.../...

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Transmise en Sous-Préfecture le 11 septembre 2019  
Publiée le 11 septembre 2019

Mme le Maire,



Joëlle FONTAINE



REÇU LE 11 SEP. 2019

